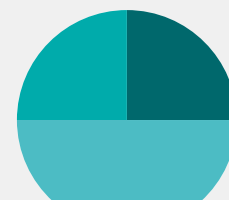
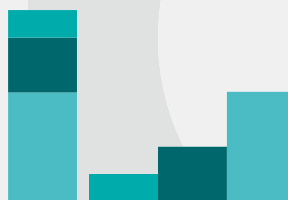


Actualités OFS



03 Travail et rémunération

Neuchâtel, juillet 2019

Enquête suisse sur la structure des salaires 2016

Les bas salaires en Suisse

En 2016, dans les secteurs privés et public réunis, on dénombre en Suisse près de 329 300 postes de travail à bas salaire. Ces postes sont occupés par 473 700 personnes (dont deux tiers sont des femmes). Plus d'un tiers des postes de travail à bas salaire se concentre dans les trois branches économiques suivantes: «commerce de détail», «restauration» et «hébergement».

Les bas salaires correspondent aux rémunérations observées au bas de l'échelle salariale. Un emploi est considéré, par convention, «à bas salaire» lorsque la rémunération recalculée sur la base d'un équivalent plein temps de 40 heures hebdomadaires est inférieure aux deux tiers du salaire brut médian suisse, c'est-à-dire, pour l'année 2016, à moins de 4335 francs par mois (cf. Source et définitions).

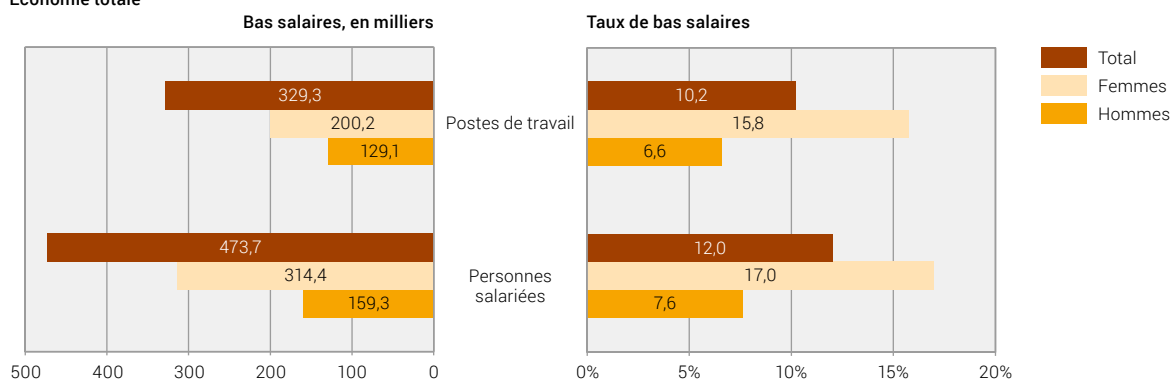
En 2016, on dénombre en Suisse près de 329 300 postes de travail à bas salaire. Ces postes représentent 10,2% de la totalité des postes offerts par les entreprises. 473 700 personnes au total, soit 12% des salariés, occupaient un tel poste, dont deux tiers étaient des femmes: si 7,6% des hommes avaient un emploi à bas salaire, 17,0% des femmes étaient dans ce cas (graphique G1).

La part des postes à bas salaire tend à diminuer dans l'économie totale. Elle est passée de 11,4% en 2008 à 10,2% en 2016. Considérée selon le sexe, la part des postes à bas salaire chez les femmes a reculé de 19,4% en 2008 à 15,8% en 2016, alors qu'elle est restée relativement stable chez les hommes durant cette période: 6,4% en 2008 et 6,6% en 2016. La part des personnes occupant un poste à bas salaire tend aussi à se réduire: elle atteignait 12,8% en 2008, contre 12,0% en 2016. Si cette part

Bas salaires selon le sexe, en 2016

G1

Économie totale



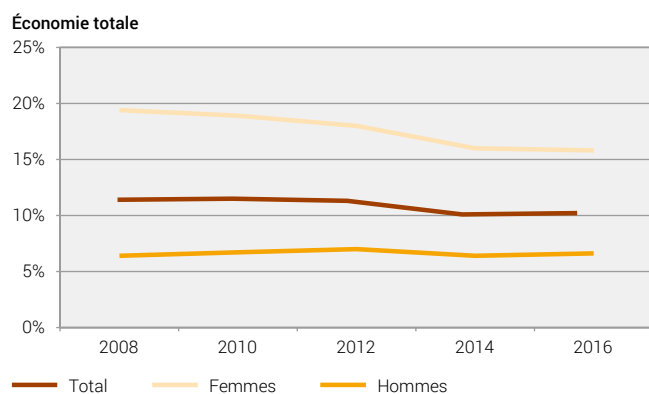
Source: OFS – L'enquête suisse sur la structure des salaires 2016

© OFS 2019

a nettement baissé chez les femmes, passant de 19,6% en 2008 à 17,0% en 2016, elle a par contre légèrement augmenté chez les hommes: de 7,2% en 2008 à 7,6% en 2016 (graphique G2 et tableau T1).

Évolution du taux de postes à bas salaire entre 2008 et 2016

G2



Source: OFS – L'enquête suisse sur la structure des salaires 2016

© OFS 2019

Évolution des bas salaires selon le sexe, entre 2008 et 2016

Économie totale

T1

	2008	2010	2012	2014	2016
--	------	------	------	------	------

Taux de postes de travail à bas salaire (en %)

Total	11,4	11,5	11,3	10,1	10,2
Femmes	19,4	18,9	18,0	16,0	15,8
Hommes	6,4	6,7	7,0	6,4	6,6

Nombre de postes de travail à bas salaire

Total	338 900	349 900	376 800	349 600	329 300
Femmes	221 800	224 400	236 700	213 800	200 200
Hommes	117 100	125 500	140 100	135 800	129 100

Taux de personnes salariées à bas salaire (en %)

Total	12,8	13,1	12,1	11,9	12,0
Femmes	19,6	19,5	17,4	17,0	17,0
Hommes	7,2	7,7	7,5	7,5	7,6

Nombre de personnes salariées à bas salaire

Total	439 000	467 400	475 300	495 700	473 700
Femmes	303 900	318 200	317 100	328 500	314 400
Hommes	135 100	149 300	158 200	167 200	159 300

Source: OFS – L'enquête suisse sur la structure des salaires 2016

© OFS 2019

Les bas salaires selon les caractéristiques du poste de travail

Branche économique

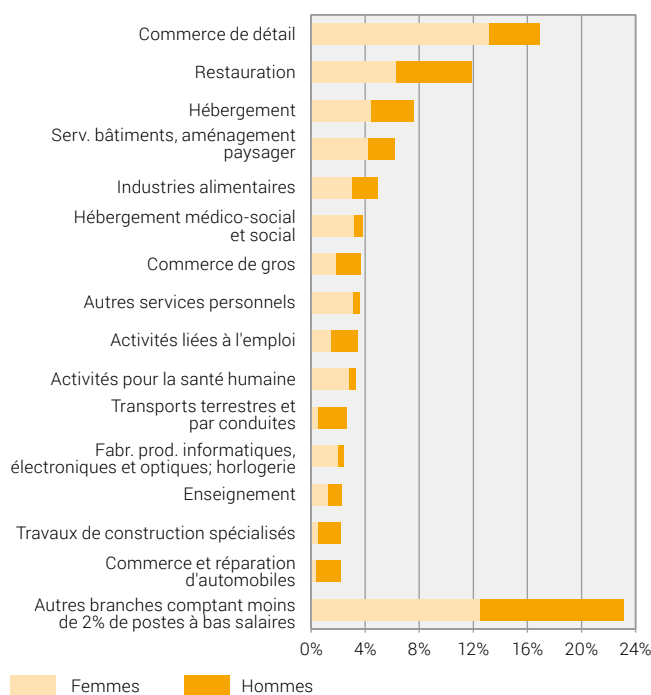
Plus d'un tiers des postes de travail à bas salaire se concentre dans les trois branches économiques suivantes: «commerce de détail» avec 55 800 postes occupés par 77 000 personnes, «restauration» avec 39 100 postes occupés par 57 600 personnes salariées et «hébergement» avec 25 100 postes occupés par 28 900 personnes. Dans ces trois branches économiques on retrouve respectivement le 16,9%, le 11,9% et le 7,6% des postes à bas salaire de l'économie (graphique G3).

Répartition des postes de travail à bas salaire selon la branche économique et le sexe, en 2016

G3

Économie totale

100% = 329 300 postes de travail à bas salaire



Source: OFS – L'enquête suisse sur la structure des salaires 2016

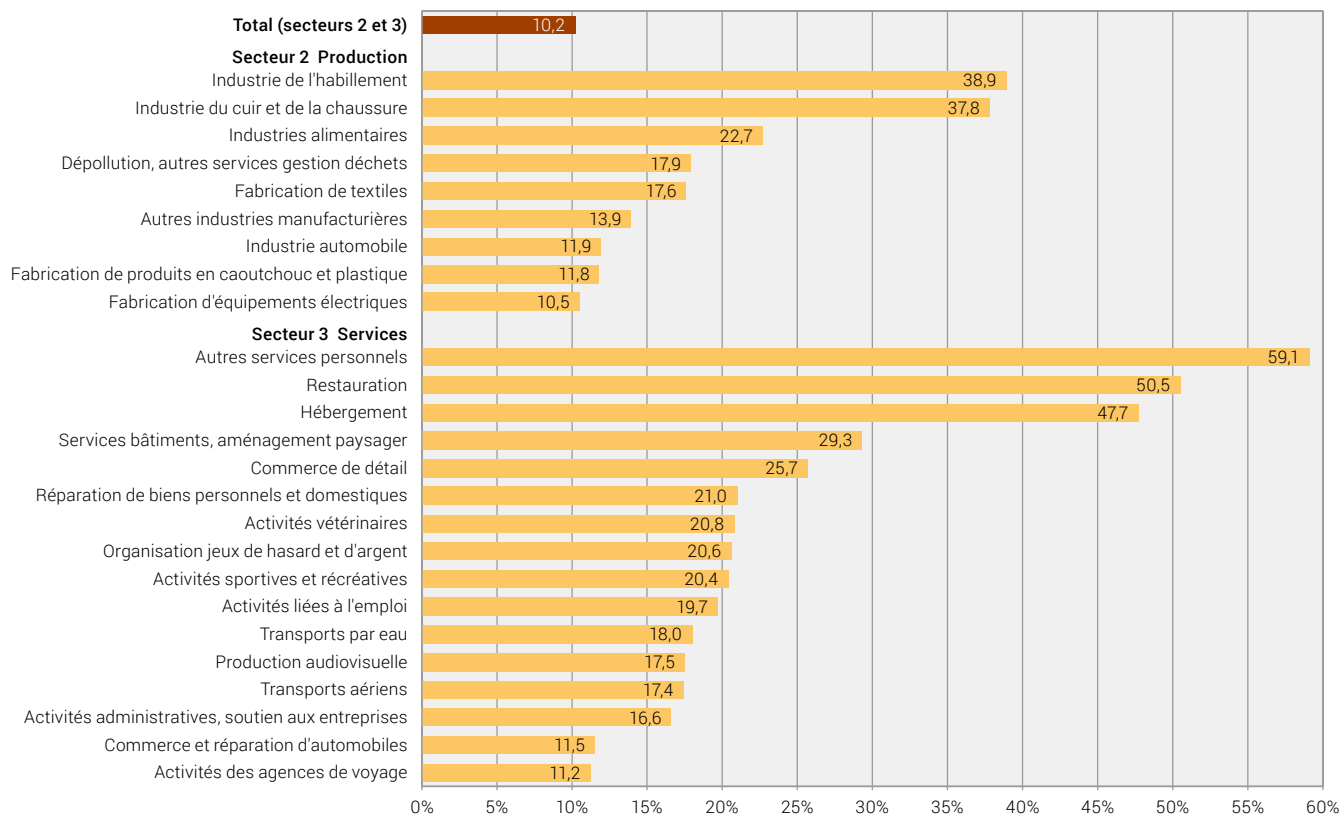
© OFS 2019

Rapportés au nombre total de postes de travail au sein de la même branche économique, on obtient pour ces branches des taux de bas salaires supérieurs aux 10,2% de la moyenne nationale, à savoir 25,7% dans le «commerce de détail», 50,5% dans la «restauration» et 47,7% dans l'«hébergement». Les «autres services personnels», comprenant, par exemple, les salons de coiffure ou les blanchisseries, affichaient avec 59,1% le taux de postes à bas salaire le plus élevé (graphique G4).

Branches avec un taux de postes à bas salaire supérieur à la moyenne suisse, en 2016

Économie totale, en %

G4



Source: OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

© OFS 2019

Taille de l'entreprise

Près de la moitié (46,4%) des postes à bas salaire sont proposés par des petites entreprises de moins de 50 personnes occupées, 23,3% par des entreprises moyennes comptant entre 50 et 249 salariés et les restants 30,3% par les grandes entreprises d'au moins 250 personnes (graphique G5).

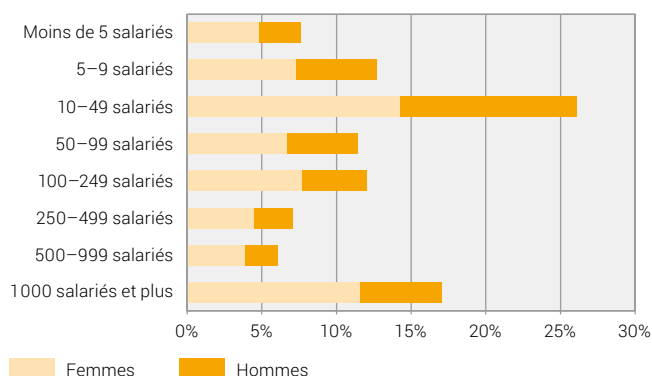
Au sein des entreprises, la part des postes à bas salaire varie fortement en fonction de la taille: en règle générale, plus l'entreprise est grande et plus cette part est faible. Ainsi, le taux de postes à bas salaire se situe en 2016 entre 5,8%, observé dans les entreprises de 1000 salariés ou plus, et 22,3%, enregistré dans les petites entreprises comptant moins de 5 personnes (graphique G6).

Répartition des postes de travail à bas salaire selon la taille de l'entreprise et le sexe, en 2016

G5

Économie totale

100% = 329 300 postes de travail à bas salaire



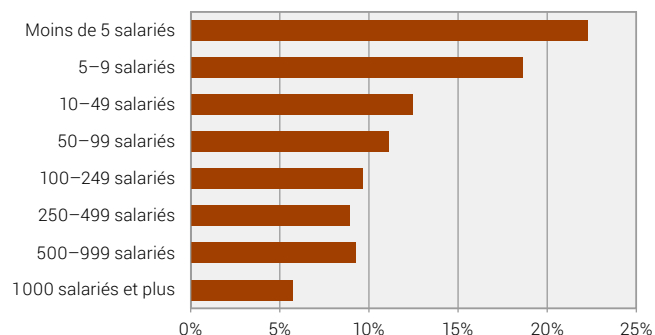
Source: OFS – L'enquête suisse sur la structure des salaires 2016

© OFS 2019

Taux de postes à bas salaire selon la taille de l'entreprise, en 2016

G6

Économie totale



Source: OFS – L'enquête suisse sur la structure des salaires 2016

© OFS 2019

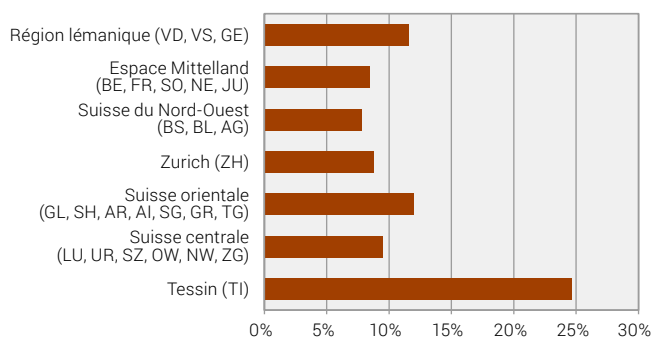
Grande région

La répartition par grande région des postes à bas salaire reflète, de manière très générale, celle de l'ensemble des postes de travail. Le Tessin, qui affiche en 2016 un salaire inférieur de 14,4% au salaire médian suisse, représente une exception: offrant 4,1% de l'ensemble des postes disponibles en Suisse, il comptait néanmoins 9,9% des postes à bas salaire recensés sur le territoire national. Cette situation est mise en évidence par la comparaison du taux de postes à bas salaire des grandes régions: pour six d'entre elles il se situe entre 7,8% (Suisse du Nord-Ouest) et 12,0% (Suisse orientale) tandis qu'au Tessin il atteint 24,7% (graphique G7).

Taux de postes à bas salaire selon la grande région, en 2016

G7

Économie totale



Source: OFS – L'enquête suisse sur la structure des salaires 2016

© OFS 2019

Les bas salaires selon les caractéristiques de la personne salariée

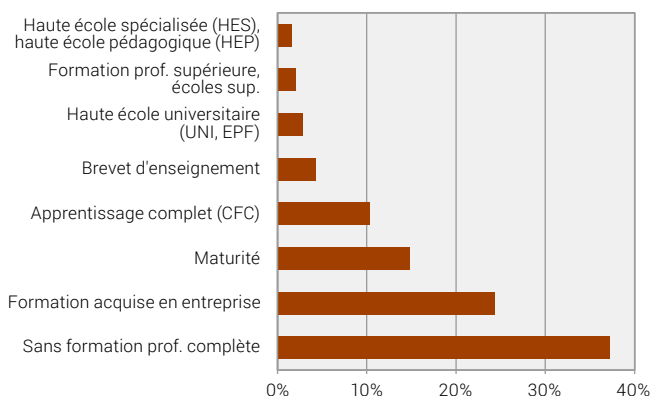
Formation

Trois quarts des personnes salariées touchant un bas salaire sont «sans formation professionnelle complète» (175 800) ou ont effectué un «apprentissage complet (CFC)» (177 600). Alors que le taux de bas salaires chez les personnes au bénéfice d'un CFC s'élève à 10,4% et reste à un niveau inférieur à la moyenne suisse (12,0%), celui observé chez les personnes sans formation atteint un niveau bien plus élevé de 37,2%. Des taux supérieurs à la moyenne de personnes touchant un bas salaire ont été relevés également chez les salariés avec une «formation acquise en entreprise» (24,3%) et ceux au bénéfice d'une maturité (14,8%). Des taux de bas salaires inférieurs à la moyenne s'observent par contre chez les personnes salariées en possession d'un brevet d'enseignement (4,3%) et chez celles ayant un niveau de formation de degré tertiaire tel que «haute école universitaire (UNI, EPF)» (2,9%), «formation professionnelle supérieure, école supérieure» (2,1%) ou encore «haute école spécialisée (HES) ou haute école pédagogique (HEP)», où a été enregistré le taux le plus bas (1,6%) (graphique G8).

Taux de personnes à bas salaire selon la formation, en 2016

G8

Économie totale



Source: OFS – L'enquête suisse sur la structure des salaires 2016

© OFS 2019

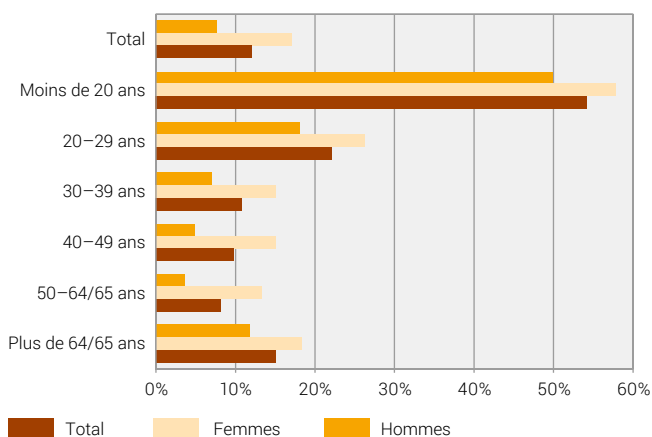
Âge

La part des salariés touchant un bas salaire dépend fortement de l'âge. Elle tend à diminuer avec l'âge, mais elle se remet à augmenter chez les personnes de plus de 64/65 ans: plus de la moitié des moins de 20 ans (54,2%) occupent un emploi à bas salaire. La part correspondante se situe à 22,1% chez les 20 à 29 ans, à 10,8% chez les 30 à 39 ans et à 9,7% chez les 40 à 49 ans. Elle est la plus faible dans le groupe des 50 à 64/65 ans, avec 8,1%. La part remonte cependant à 15,0% chez les plus de 64/65 ans (graphique G9). Le groupe des moins de 20 ans touchant un

Taux de personnes à bas salaire selon l'âge et le sexe, en 2016

G9

Économie totale



Source: OFS – L'enquête suisse sur la structure des salaires 2016

© OFS 2019

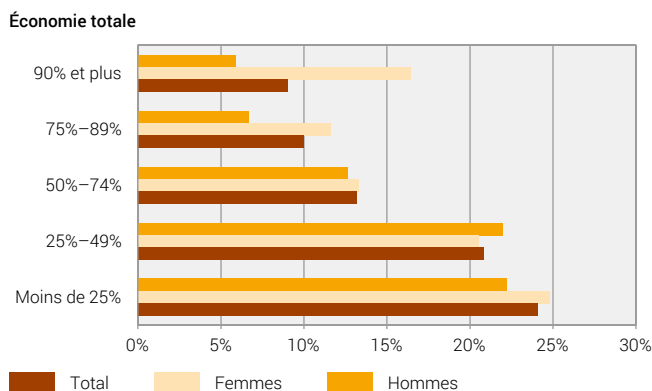
bas salaire ne compte en revanche que 15 900 personnes, soit 3,4% du total des 473 700 salariés ayant un emploi à bas salaire. Les 20 à 29 ans forment le groupe le plus important, avec 150 000 personnes, soit 31,7% du total. Les personnes salariées ayant de 30 à 39 ans représentent 106 200 personnes (22,4% du total), celles de 40 à 49 ans 98 700 personnes (20,8%) et celles de 50 à 64/65 ans 94 400 personnes (19,9%). Le groupe des plus de 64/65 ans est le plus petit, avec 8500 personnes occupant un emploi à bas salaire (1,8%).

Taux d'occupation

Près de la moitié (45,6% ou 215 900 personnes) des personnes salariées qui occupent un emploi à bas salaire exercent leur activité à plein temps, c'est-à-dire à des taux d'occupation de 90% et plus. Le 54,4% restant est composé de 159 300 personnes occupées à moins de 50% et de 98 500 personnes occupées entre 50 et 89%.

On constate que plus le taux d'occupation est faible, plus le taux de personnes à bas salaire est élevé. Ainsi, le taux de bas salaires est de 9,0% chez les personnes occupées à plein temps, de 10,0% pour les «75–89%», de 13,2% pour les «50–74%», de 20,8% pour les «25–49%» et de 24,1% pour les «moins de 25%». Chez les personnes occupées à plein temps, le taux de bas salaires est environ trois fois plus élevé pour les femmes (16,4%) que pour les hommes (5,9%). L'écart entre les femmes et les hommes tend à se réduire avec des taux d'occupation de plus en plus faibles et s'inverse même pour des taux d'occupation entre 25% et 49% (graphique G10).

Taux de personnes à bas salaire selon le taux d'occupation et le sexe, en 2016 G10

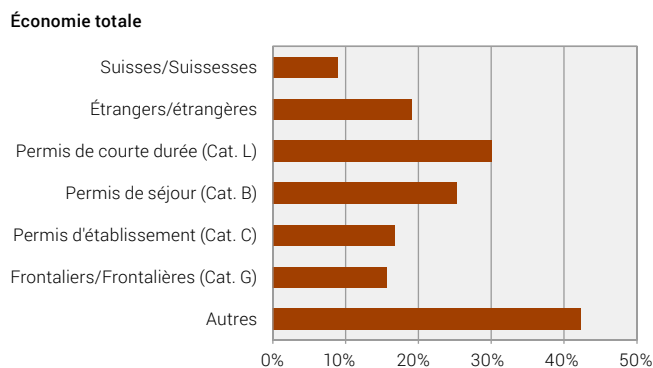


Source: OFS – L'enquête suisse sur la structure des salaires 2016 © OFS 2019

Personnes de nationalité suisse et étrangère

Plus de la moitié (53,8%) des postes à bas salaire sont occupés en 2016 par des personnes de nationalité étrangère (232 700 en tout), bien que celles-ci n'occupent qu'un tiers (32,9%) des postes de l'économie suisse. Les autres postes à bas salaire sont occupés par 241 000 citoyens suisses. Le taux de bas salaires est ainsi deux fois moins élevé chez les personnes salariées munies d'un passeport suisse (8,9%) que chez celles de nationalité étrangère (19,1%), où la proportion de personnes qui occupent un emploi à bas salaire varie cependant fortement selon le type de permis de séjour. Elle s'élève à 15,7% chez les personnes munies d'un permis de frontalier, 16,7% chez celles munies d'un permis d'établissement, 25,3% chez les personnes au bénéfice d'un permis de séjour et 30,1% chez les bénéficiaires d'un permis de courte durée (graphique G11). Le taux de bas salaires est même près de six fois plus élevé chez les femmes étrangères avec un permis de courte durée que chez les hommes au bénéfice d'un permis d'établissement (48,8% contre 8,4%).

Taux de personnes à bas salaire parmi les Suisses/Suisseuses et les étrangers/étrangères, en 2016 G11



Source: OFS – L'enquête suisse sur la structure des salaires 2016 © OFS 2019

Source et définitions

Source

L'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS), réalisée tous les deux ans au mois d'octobre auprès des entreprises, constitue la source des données utilisées pour cette analyse. En 2016, quelque 37 000 entreprises privées et publiques resp. administrations avec environ 1,7 millions de salaires ont ainsi été saisis et exploités. L'ESS fournit un aperçu représentatif de la situation salariale des personnes travaillant dans l'industrie et dans le secteur des services au niveau suisse et au niveau des grandes régions.

Bas salaire

La définition de «bas salaire» s'inscrit dans une approche statistique définie au niveau international (EUROSTAT, OCDE). Un emploi est considéré «à bas salaire» lorsque la rémunération recalculée sur la base d'un équivalent plein temps de 40 heures par semaine est inférieure aux deux tiers du salaire brut médian standardisé, c'est-à-dire à moins de 4335 francs par mois pour l'année 2016. L'ampleur du phénomène des bas salaires est mesurée en termes de nombre de postes à bas salaire (exprimés en équivalents plein temps de 40 heures hebdomadaires) et en termes de nombre de personnes salariées qui occupent un emploi à bas salaire. À noter encore que parmi les personnes salariées concernées par des emplois à bas salaire, on ne retrouve pas celles qui auraient un bas salaire uniquement du fait de travailler à temps partiel. L'attribution des personnes salariées à la catégorie de bas salaires se détermine en effet uniquement sur la base du niveau du salaire recalculé pour une durée du travail standardisée à 40 heures par semaine.

Salaire mensuel brut, standardisé

Afin de pouvoir comparer les salaires des emplois à plein temps avec ceux des postes à temps partiel, on convertit les montants relevés en salaires mensuels standardisés, en se basant sur un temps de travail normalisé de $4\frac{1}{3}$ semaines à 40 heures. Les composantes du salaire brut: le salaire brut du mois d'octobre (y c. les cotisations sociales à la charge de la personne salariée pour les assurances sociales, les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), ainsi que les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, un douzième du 13^e salaire et un douzième des paiements spéciaux annuels. N'en font pas partie les allocations familiales et les allocations pour enfants.

Médiane, valeur centrale

La valeur médiane correspond à la valeur par rapport à laquelle 50% des salaires sont supérieurs et 50% inférieurs. Elle ne doit pas être confondue avec le salaire moyen qui serait la somme de tous les salaires pris en compte dans l'enquête ESS, divisée par le nombre de personnes salariées considérées. Le salaire médian s'est élevé en 2016 à 6502 francs par mois.

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: section Salaires et conditions de travail,
tél. 058 463 64 29, lohn@bfs.admin.ch

Rédaction: Vincent Cangemi, OFS; Corinne Fankhauser, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 03 Travail et rémunération

Langue du texte original: français

Mise en page: section DIAM, Prepress/Print

Graphiques: section DIAM, Prepress/Print

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2019
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 184-1605